

Information du Préfet de la Région Languedoc-Roussillon

Languedoc Roussillon Haut Débit SA, va procéder à des travaux et construire un nouveau réseau de communications électroniques dans la commune de ALAIRAC (code postal 11290 code INSEE 11005).

Le réseau sera créé entre ALAIRAC et COUFFOULENS :

- Couffoulens : 1450m sur le chemin départemental 118
- Roullens : 2176 m sur RD 211 entre Montréal et Prexan
- Lavalette : 2264 m sur RD 211 entre Montréal et Prexan
- Alairac : 6 m avenue des anciennes mares

Ces travaux n'entrent pas dans le cadre des coordinations, enfouissements et dissimulations de réseaux et ils seront effectués en tranchée traditionnelle conformément au règlement de voirie.

En application de la loi n°2009-1572 du 17 décembre 2009, (art. L.49 du Code des Postes et Communications Electroniques) et du décret n°2010-726 du 28 juin 2010, les collectivités ou opérateurs devront faire connaître dans un délai de six semaines à compter de la présente publication, leur intérêt pour ce projet.

Sans aucune réponse dans un délai de 6 semaines suivant la publication, France Télécom procèdera à l'activation de la phase opérationnelle.

La demande motivée de l'opérateur ou de la collectivité territoriale, est à adresser en lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante :

Languedoc Roussillon Haut Débit SA

Park Eureka - Le Génésis

97 Rue de Freyr

Téléphone 04 99 13 75 95 Mobile 06 80 32 89 16 Télécopie 04 99 53 35 64

Mail : andre.serrat@languedocroussillon-hautdebit.fr

Information du Préfet de la Région Languedoc-Roussillon

Languedoc Roussillon Haut Débit SA, va procéder à des travaux et construire un nouveau réseau de communications électroniques dans la commune de PIEUSSE (code postal 11300 code INSEE 11289).

Le réseau sera créé entre Limoux et Pieusse :

- Limoux : 2640 m en aérien sur les rues du stade, rue des pyrénées, rue du roussillon, rue Blériot, rond point sur RD 5118, traversée de pont RD5118, et 1331 m en souterrain sur RD5118
- Limoux : 1330 m en souterrain sur RD104
- Pieusse : 800 m sur RD 104 et 150 m sur RD504 av du Carignan

Ces travaux n'entrent pas dans le cadre des coordinations, enfouissements et dissimulations de réseaux et ils seront effectués en tranchée traditionnelle conformément au règlement de voirie.

En application de la loi n°2009-1572 du 17 décembre 2009, (art. L.49 du Code des Postes et Communications Electroniques) et du décret n°2010-726 du 28 juin 2010, les collectivités ou opérateurs devront faire connaître dans un délai de six semaines à compter de la présente publication, leur intérêt pour ce projet.

Sans aucune réponse dans un délai de 6 semaines suivant la publication, France Télécom procèdera à l'activation de la phase opérationnelle.

La demande motivée de l'opérateur ou de la collectivité territoriale, est à adresser en lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante :

Languedoc Roussillon Haut Débit SA

Park Eureka - Le Génésis

97 Rue de Freyr

Téléphone 04 99 13 75 95 Mobile 06 80 32 89 16 Télécopie 04 99 53 35 64

Mail : andre.serrat@languedocroussillon-hautdebit.fr

Information du Préfet de la Région Languedoc-Roussillon

Languedoc Roussillon Haut Débit SA, va procéder à des travaux et construire un nouveau réseau de communications électroniques dans la commune de ROQUEFORT DES CORBIERES (code postal 11540 code INSEE 11322).

Le réseau sera créé entre ROQUEFORT DES CORBIERES ET SIGEAN :

- Roquefort des Corbières : 901 m sur la RN9 et 460 m sur chemin de service et en traversée d'A9, puis 790 m sur chemin rural 451 et 622 m sur la route des corbières
- Sigean : 939 m sur le chemin du Levant et 595 m sur la rocade n°139 et 1121 m sur la RN9

Ces travaux n'entrent pas dans le cadre des coordinations, enfouissements et dissimulations de réseaux et ils seront effectués en tranchée traditionnelle conformément au règlement de voirie.

En application de la loi n°2009-1572 du 17 décembre 2009, (art. L.49 du Code des Postes et Communications Electroniques) et du décret n°2010-726 du 28 juin 2010, les collectivités ou opérateurs devront faire connaître dans un délai de six semaines à compter de la présente publication, leur intérêt pour ce projet.

Sans aucune réponse dans un délai de 6 semaines suivant la publication, France Télécom procèdera à l'activation de la phase opérationnelle.

La demande motivée de l'opérateur ou de la collectivité territoriale, est à adresser en lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante :

Languedoc Roussillon Haut Débit SA

Park Eureka - Le Génésis

97 Rue de Freyr

Téléphone 04 99 13 75 95 Mobile 06 80 32 89 16 Télécopie 04 99 53 35 64

Mail : andre.serrat@languedocroussillon-hautdebit.fr

Information du Préfet de la Région Languedoc-Roussillon

Languedoc Roussillon Haut Débit SA, va procéder à des travaux et construire un nouveau réseau de communications électroniques dans la commune de VILLEPINTE (code postal 11150 code INSEE11434).

Le réseau sera créé entre Villepinte et Villespy le long de la route départementale RD213 sur une longueur de 5130 m

Ces travaux n'entrent pas dans le cadre des coordinations, enfouissements et dissimulations de réseaux et ils seront effectués en tranchée traditionnelle conformément au règlement de voirie.

En application de la loi n°2009-1572 du 17 décembre 2009, (art. L.49 du Code des Postes et Communications Electroniques) et du décret n°2010-726 du 28 juin 2010, les collectivités ou opérateurs devront faire connaître dans un délai de six semaines à compter de la présente publication, leur intérêt pour ce projet.

Sans aucune réponse dans un délai de 6 semaines suivant la publication, France Télécom procèdera à l'activation de la phase opérationnelle.

La demande motivée de l'opérateur ou de la collectivité territoriale, est à adresser en lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante :

Languedoc Roussillon Haut Débit SA

Park Eureka - Le Génésis

97 Rue de Freyr

Téléphone 04 99 13 75 95 Mobile 06 80 32 89 16 Télécopie 04 99 53 35 64

Mail : andre.serrat@languedocroussillon-hautdebit.fr